

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° DELIB_2023_34

L'an deux mil vingt-trois, le 18 septembre, le Conseil Municipal de la commune de Montélier, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de M. VALLON Bernard.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 27

Date de convocation du Conseil Municipal : 12/09/2023

Présents : MM. VALLON, VARACCA, GREGOIRE, JULIEN, AUBERT, GUILHOT, BRUNET, CALLEJA, LAURENT, ESTEVES, HERVIOU, VIOSSAT, BOINOT

MMES BLANC Françoise, RACHON, RIVATON, PERROT, MAIRE, NAZZI, COUTURIER, PACHOUD, TANIOS

Excusés ayant donné pouvoir : Mmes BLANC Christine (Pouvoir à Mme PACHOUD),

Excusés : Mmes BLANC Christine, ORAND, LAURENCO, GLAZKOFF, M. DELOLY

Secrétaire de séance : M. ESTEVES

Objet : Dénomination de la voie au lotissement Le Clos des Champs

Domaine d'intervention : 3.5- Domaine et patrimoine – Autres actes de gestion du domaine public

Afin que chaque acquéreur du lotissement Le Clos des Champs puisse disposer d'une adresse complète réglementaire dès ses premières démarches, il est proposé de définir le nom de la voie desservant ce lotissement : allée des Boutons d'Or.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Approuve l'attribution des noms proposés,
- Autorise le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

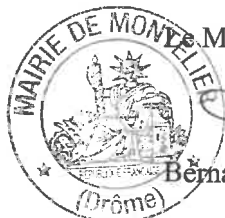
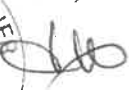
Fait et délibéré en mairie, les jour, mois et an que dessus.

Vote pour : 23 Contre : 0 Abstention : 0

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Montélier, le 20/09/2023

 Maire,

Bernard VALLON

